



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2022-94**

**Séance publique du**

**7 avril 2022**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220407- lmc1209892-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2022
Date de réception : lundi 11 avril 2022
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : BILAN TROISIÈME ÉDITION DU VILLAGE DES RECRUTEURS- REMISE GRACIEUSE PARTIELLE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le 7 avril 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 1er avril 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Jacques BOUDON à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Françoise COURANJOU à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Philippe KLEIN à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Béatrice BENDELE, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Alain PARRA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise TERME, Monsieur Jean-Louis VINCENT.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-François DUBOST donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources  
Conseiller technique - Emploi et  
Développement économique

**Nomenclature : 8.6**  
Emploi-formation professionnelle

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 AVRIL 2022

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-François DUBOST

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : BILAN TROISIÈME ÉDITION DU VILLAGE DES RECRUTEURS- REMISE GRACIEUSE PARTIELLE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence s'investit dans les dynamiques locales de l'emploi et encourage toutes les actions et initiatives pour l'emploi et l'insertion professionnelle des Aixois, pour la découverte des métiers et pour la promotion des entreprises implantées sur son territoire.

En effet, malgré la crise sanitaire, notre zone d'emploi reste très dynamique avec un taux de chômage de 6,8 % parmi les plus faibles de la région PACA (*données T3 2021 Dcrets PACA*).

Cependant 13 380 Aixois sont toujours en recherche d'emploi et 42,15 % d'entre eux sont considérés comme des demandeurs d'emploi de longue durée (*données Pôle Emploi janvier 2022*).

Notre tissu économique est pourtant très riche, près de 21 000 établissements sont présents sur notre commune et plus de 40 000 sur le Pays d'Aix.

Ces acteurs économiques couvrent l'ensemble des secteurs d'activité des plus classiques aux plus stratégiques (*agriculture, industrie, construction, services, commerce, administration...*), de nombreux pôles de compétitivité sont également présents auxquels s'ajoute le pôle de l'économie de l'Arbois.

L'enquête des besoins en main d'œuvre 2021 réalisée par le Pôle Emploi confirme bien cette dynamique et cet essor en faisant état de 24 160 intentions d'embauche sur le bassin d'emploi Aix-Salon-Gardanne mais près de 49 % de ces projets de recrutement sont jugés difficiles (*inadéquation des profils, pénurie de candidats, manque d'attractivité de l'offre...*).

De nombreux métiers sont ainsi en tension et recherchés par nos entreprises à l'instar des emplois d'aides ménagères, d'agents d'entretien, de cadres informatique, d'aides soignant(e)s, d'ouvrier(e)s qualifié(e)s ou non qualifié(e)s dans l'industrie, le BTP...

La Ville d'Aix-en-Provence souhaite agir en faveur de l'emploi en apportant des réponses pragmatiques à ce constat partagé.

Les objectifs que nous portons avec nos partenaires sont de :

- Rendre lisible l'offre d'emploi sur le territoire,
- Promouvoir les dispositifs d'alternance (stages, apprentissage...),
- Valoriser les filières, les entreprises et les métiers,
- Rapprocher les recruteurs et demandeurs d'emploi à travers l'organisation plus régulière d'événements de type Job Dating favorisant la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

C'est dans ce cadre que la Ville d'Aix-en-Provence organise depuis 2019 le « *Village des Recruteurs* » en partenariat avec la société Aglaé Events.

Cet événement a également lieu dans d'autres grandes villes de France : Marseille, Dijon, Villeurbanne, Bordeaux, Caen, Saint-Étienne, Reims, Orléans, Lyon...

Ainsi, ont déjà été organisées sur notre territoire, deux éditions :

- En mai 2019 au niveau des allées provençales (2 800 visiteurs, 1 500 postes proposés, 112 recrutements),

- En avril 2021 en format 100 % Digital en raison de la crise sanitaire (1 531 visiteurs, 1 816 postes proposés, 15 recrutements, 200 participants aux 8 ateliers et tables rondes ).

Compte-tenu de la réussite de ces deux dernières éditions et des besoins exprimés par les partenaires et entreprises, la troisième édition s'est déroulée cette année **le 9 mars 2022 sur l'esplanade Mozart avec, en amont, des webconférences.**

Cet espace central et spacieux a permis d'accueillir l'ensemble des stands mais également les différents engins de l'Armée et le Bus de l'Emploi du Conseil Départemental.

Les objectifs visés lors de cette troisième édition aixoise ont été atteints, ci-après les principaux points à retenir :

- 50 entreprises présentes y compris des structures de l'insertion par l'activité économique et de l'Économie Sociale et Solidaire qui ont proposé plus de 1 500 offres d'emploi, de formation et de stage,
- Une présence de nombreux services publics à l'emploi (*Pôle Emploi, Cap Emploi, APEC, PLIE, Pôle Insertion du Conseil Départemental, CDG 13...*),
- Une implication forte des deux chambres consulaires (*la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat*),
- Une présence des organismes de formation et d'apprentissage à l'instar du CFA du Pays d'Aix, du GRETA ou de nos grandes écoles et universités telles que l'AMU , l'IMPGT et SCIENCES PO AIX,
- Une représentation de nombreuses structures spécialisées en matière d'insertion et d'aide à la création d'entreprise (*EPIDE, ADIE, Initiative Pays d'Aix, Unis Cité, Partage et Travail...*)
- 1 100 visiteurs ont été ainsi accueillis sur toute la journée,
- 8 webinaires ont été organisés sur différents thèmes (*l'alternance, la préparation à l'entretien, les aides aux entrepreneurs et créateurs d'entreprise, le service civique, l'emploi des jeunes ...*) qui ont permis d'orienter et de conseiller 173 personnes,
- Une centaine de recrutements sont attendus à J+30.

Concernant les modalités techniques et financières, le partenariat avec l'entreprise Aglaé Events a permis d'organiser cette manifestation sans implication pécuniaire de la Ville.

La Ville d'Aix-en-Provence s'étant chargée uniquement de la sécurisation technique de la manifestation (*barrières Vauban, alimentation électrique, conteneurs à déchets...*), de la mobilisation de tous les acteurs locaux concernés ainsi que de la promotion de l'événement.

La société Aglaé Events, a mis quant à elle à disposition tous les moyens matériels et humains nécessaires au bon déroulement de la manifestation (*chapiteau gardiennage, mobiliers, communication...*).

Par application de la délibération n° DL.2021-949 du 15 décembre 2021 relative à la fixation des tarifs et droits divers des services publics pour l'année 2022, notre partenaire organisateur devrait s'acquitter d'une redevance pour l'occupation du domaine public en appliquant le tarif de 6,20 € par jour, par ml et par stand soit une redevance de 2 790 € (*6,2 € X 3ml X 50 stands X 3 jours*).

Compte-tenu de l'intérêt public local de cette manifestation qui participe au développement de notre politique de l'emploi et de l'activité économique sur notre territoire et de l'utilisation gratuite de nombreux espaces et matériels par nos différents partenaires publics ou parapublics, il convient de soutenir cet événement en accordant une remise gracieuse partielle de la redevance à hauteur de 90%.

Ainsi, l'organisateur s'acquittera d'une redevance de 279 € au lieu des 2 790 €.

Compte-tenu de ce qui précède, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** une remise gracieuse partielle de l'Occupation du Domaine Public pour la manifestation « *Village des Recruteurs troisième édition 2022* » organisée par Aglaé Events.

DL.2022-94 - BILAN TROISIÈME ÉDITION DU VILLAGE DES RECRUTEURS- REMISE GRACIEUSE PARTIELLE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC -

Présents et représentés	: 47
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 47
Pour	: 47
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

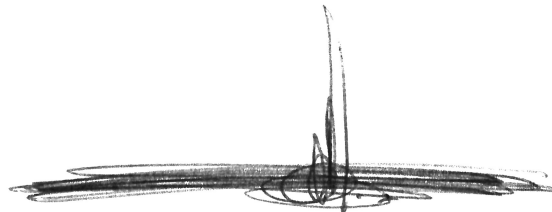
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/04/2022  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»